L'attaque du Kurdistan syrien par les troupes d'Erdogan ne doit pas médiatiquement se résumer à la trahison stratégique de Trump ni au risque d'éparpillement des djihadistes de Daech et de leur famille dans le paysage tourmenté du Moyen orient.
Il serait peut-être temps de ce coté ci-de la méditerranée, que ceux qui se proclament solidaires de l'action des kurdes en Syrie dénoncent avant tout chose l'atrocité et l'illégalité de cette attaque sur une population en pleine reconstruction. Il faut rappeler combien la volonté de reconstruction du Rojava par les milices kurdes reste porteuse d'un autre avenir pour les peuples de l'Assyrie que la guerre et la soumission à un califat tyrannique. La paix dans cette région riche en énergie fossile n'est pas la priorité des puissances à la manœuvre.
A l'heure où nos camarades résistent à l'offensive turque, nous republions un écho d'une partie des richesses créatives de cette région du Moyen-Orient, où l'on parle fièrement de démocratie réelle, d'égalité des femmes, d'écologie au quotidien…

Reverdir le Rojava
Pierre Bance(1) continue sur le site d'Un autre futur son recensement militant des livres qui témoignent de l'expérience du municipalisme libertaire et écologique du Kurdistan libre.
Il s'intéresse au volet écologique de la plateforme révolutionnaire des Kurdes du Rojava. Thème d'actualité s'il en est. Vous pouvez poursuivre la lecture et télécharger l'article sur le site à cette adresse : http://www.autrefutur.net/Reverdir-le-Rojava

Fondée en 2017 pour insérer les militants étrangers rejoignant le Rojava, la Commune internationaliste est un modèle de village écologique et de solidarité agricole. Dans cette optique, elle entend être aussi une « académie » destinée à former les internationalistes et la population du Rojava « à la conscience et la préoccupation pour l'environnement », et un laboratoire pour « construire une société écologique ». Parce qu'« il manque aujourd'hui une conscience environnementale partagée par toute la population », elle lance une campagne soutenue par la Fédération démocratique de la Syrie du Nord et de l'Est dont la brochure Make Rojava green again rend compte.

Cette brochure soignée dans sa composition et son illustration pourrait faire penser à celles dont l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) inondait le monde dans les années 50 et 60 du siècle dernier. Mais le rapprochement s'arrête là. La Commune internationaliste, même si elle collabore avec l'autorité politique, ne cache rien de la réalité écologique au Rojava et des insuffisances de l'administration. Elle dresse un état des lieux, propose et agit.

Retour sur le Contrat social

Bien que la Commune internationaliste n'aborde pas la question sous l'angle institutionnel, un retour sur le Contrat social de la Fédération démocratique de la Syrie du Nord permet de mieux situer son travail militant dans l'œuvre de transformation sociale. Dès son article 2, le Contrat social déclare que la Fédération « est basée sur un système démocratique et écologique ainsi que sur la liberté de la femme ». La démocratie est le « moyen de réaliser l'équilibre entre économie et écologie », complète l'article 57. Comme dans de nombreuses constitutions étrangères et traités internationaux, on trouve, dans ce texte, l'idée selon laquelle « la vie et l'équilibre écologique doivent être protégés » parce que « chacun a le droit de vivre dans une société écologique saine » (articles 76 et 32).

Au-delà des déclarations de principe, le Contrat social enjoint à la Fédération de garantir au citoyen un milieu vital. Elle permet, en outre, au Conseil du Contrat social (le juge constitutionnel) de censurer les lois qui ne se conformeraient pas aux impératifs écologiques, et aux juridictions de contrôler les actes administratifs qui touchent à l'environnement. Certainement leur tâche aurait-elle été facilitée s'il avait été fait mention du changement climatique, de la protection de la biodiversité comme de l'interdépendance des différents paramètres d'un environnement équilibré,

ainsi que du principe de progressivité pour empêcher tout retour en arrière sur les normes environnementales.

Un environnement déplorable

On aurait pu s'en tenir là. Constater que la sûreté écologique devient un droit fondamental qui, avec le temps, s'agrègera aux droits de l'homme. Et conclure que le Contrat social, sur cette question, est dans la norme internationale. Le livre de la Commune internationaliste montre que ce serait oublier que les Kurdes, au moins les plus politisés, sont élèves de Murray Bookchin et d'Abdullah Öcalan, qu'ainsi, il faut raisonner au-delà du texte pour en comprendre la philosophie, celle de l'écologie sociale, du municipalisme libertaire et du confédéralisme démocratique. Ils ne se satisferont pas, à long terme, d'une écologie régulatrice serait-elle la meilleure possible. Pas plus qu'ils n'imputeront, comme le fait l'écologie profonde, la responsabilité des désordres écologiques à la technique elle-même, au lieu des instances économiques et étatiques qui l'utilisent. Jamais citée en tant que telle dans le Contrat social, l'écologie sociale est pourtant là avec son projet de communes autosuffisantes et fédérées. Elle ne se contente pas de dire que la liberté d'entreprendre ne saurait prévaloir sur la protection de l'environnement, elle somme l'homme, maître de son destin, de changer le système politique et économique dévastateur. Il n'y a pas d'alternative. La Fédération démocratique de la Syrie du Nord et de l'Est ne se substituera pas à la vigilance écologique et aux efforts de transformation politique de chacun de ses degrés : régions, cantons, districts et, en première ligne, les communes. Son rôle devrait se limiter à la mise en place d'une coordination de l'action et des capacités humaines, matérielles et financières.

Quand il est écrit à l'article 9 du Contrat social :

« Le moyen de construire une société démocratique et écologique qui ne pille, ni ne détruit l'environnement est la vie démocratique, écologique et sociale »,

il faut comprendre que c'est par une révolution écologique participative que le capitalisme sera surmonté. Néanmoins cette révolution s'inscrit dans le temps long, car la réalité de l'instant commande de composer avec la puissance de la modernité capitaliste mondialisée. À titre d'exemple, le Contrat social autorise l'investissement dans des projets privés « à condition que ces projets respectent l'équilibre écologique » (article 42). De même le droit de propriété est garanti « sauf s'il contredit l'intérêt général » (article 43). À ce premier stade, l'écologie n'est pas pensée contre le capitalisme mais comme limite à un capitalisme destructeur de la nature et de la santé de l'homme.

Tout en soulignant les responsabilités du capitalisme, la Commune internationaliste explique qu'il n'en est pas seul responsable. La brochure montre en détail que la politique menée par l'État syrien y a contribué par une surexploitation coloniale des richesses locales. Que les destructions et sabotages de l'État islamique en repli n'y sont pas non plus étrangers. Enfin, que les Kurdes eux-mêmes ont leur part de responsabilités, passées et actuelles, plus préoccupés qu'ils sont par les problèmes de l'immédiate survie que par ceux de l'avenir de la planète. Qui le leur reprocherait ?
(…)
Pierre Bance